

Fresnes-sur-Escout : « Ma commune, ma santé », une nouvelle offre de mutuelle pour les habitants

Publié le 25/01/2016 La Voix du Nord

Le conseil d'administration du centre communal d'action sociale (CCAS) a décidé de mettre en place un dispositif de mutuelle santé accessible à tous, même les non-salariés.



Ma Commune Ma Santé

Cette démarche devrait permettre aux Fresnois qui renoncent ou limitent leurs soins de santé, faute de mutuelle ou de moyens, d'obtenir des prestations de qualité au meilleur prix.

Une réunion publique d'information se déroulera ce mercredi 27 janvier (en mairie à 18 h).

Elle aura pour objectif de présenter le dispositif « Ma commune, ma santé » et le partenariat entre le centre communal d'action sociale (CCAS) et l'association Actiom qui a négocié avec des groupes mutualistes pour proposer des mutuelles moins chères. Les dates des permanences qui seront mises en place en mairie seront communiquées à cette occasion et il sera possible d'obtenir un rendez-vous afin de bénéficier d'une étude personnalisée.

Actiom (Action de mutualisation) est une association d'assurés, à but non lucratif, qui a pour but de proposer aux communes, par le biais de leur CCAS, une solution mutualisée de santé pour tous les administrés, à des tarifs attractifs.

Cette association a été choisie pour deux raisons essentielles : « Elle était la seule à proposer des permanences dans la commune et elle avait déjà signé avec plus de 600 communes en France et les retours étaient favorables. »

Renseignements au CCAS (mairie) au 03 27 28 51 44 ou 45.